



Sociotopie *

ATELIER
DE SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

Rapport sur l'étude sociologique du quartier du Petit-Steendam



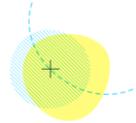
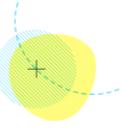


Table des matières

Introduction	2
I. Méthodologie	3
II. Morphologie urbaine du Petit-Steendam.....	5
a. Grands principes de l'organisation du quartier du Petit-Steendam	5
b. Appréciation du quartier par ses habitants.....	7
c. Réputation et image des jeunes dans le quartier	8
d. Profil socio-démographique du quartier.....	11
e. La sociabilité dans le quartier.....	15
III. L'emploi dans le quartier et les jeunes	17
a. Quelques chiffres concernant l'emploi à Coudekerque-Branche	17
b. Ressenti des habitants et acteurs du quartier concernant l'emploi	18
c. La mobilité dans le quartier.....	20
d. Un rapport à l'école parfois délicat.....	20
IV. La question de la participation des jeunes dans le quartier.....	24
a. Le constat des institutionnels.....	24
b. Les jeunes ne participent pas : une idée reçue ?	25
Qu'est-ce que participer ?	25
Participer à la vie du quartier : fréquenter les équipements et infrastructures ?.....	25
Participer : une démarche proactive ?.....	26
Définition de la participation selon les jeunes.....	26
Le rapport au maire	28
V. Communication et approche.....	30
a. Etat de la communication dans le quartier	30
b. Exemple de la stratégie de communication à Saint-Pol	32
Conclusion.....	33
Liste de références.....	34



Introduction

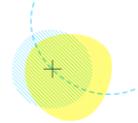
La présente étude a été réalisée dans un quartier de Coudekerque-Branche, appelé Petit-Steendam. Elle a été commanditée par le conseil citoyen du quartier (présidé par Monsieur Armand Lemaire) et l'association La Petite Pierre (représentée par Stéphanie Ambellié, fondatrice de Label Épicerie, une épicerie solidaire dans le quartier). Elle a été réalisée par Sociotopie, atelier de Sciences humaines et Sociales spécialisé en sociologie urbaine, basé à Lille. Ce dernier est composé de sociologues et d'urbanistes. Son équipe a été mobilisée sur cette étude et sa restitution pendant six mois, de mai à octobre 2019. Sociotopie a réalisé un travail sociologique de collecte de la parole des habitants et usagers du quartier de Petit-Steendam à Coudekerque, en vue de :

- réaliser un portrait, une cartographie "à dire d'acteurs" du quartier, et de la restituer à ses habitants ;
- dresser avec les habitants, le conseil citoyen et l'association La Petite Pierre un diagnostic de leurs besoins. L'idée est ensuite de réfléchir à des actions concrètes en réponse à ce diagnostic permettant de favoriser l'engagement citoyen dans le quartier¹.

A la demande du Conseil citoyen, et en lien avec leur mission, l'étude a été recentrée sur les jeunes de 18 à 30 ans résidant dans le quartier. Plus précisément, l'étude s'est concentrée sur les questions : qu'est-ce que veulent les jeunes ? De quoi ont-ils besoin ?

L'enquête sociologique est une enquête sur les jeunes du quartier, en travaillant à partir de leurs discours, recueillis lors d'enquêtes qualitatives, mais aussi à partir des statistiques et données disponibles sur le quartier (issues d'enquêtes quantitatives, menées à une plus large échelle). L'étude a consisté, dans un premier temps, à écouter les individus, à comprendre ce qu'ils disent, puis à analyser leurs discours et faire la synthèse des informations principales qui ont été recueillies. Toutefois, cette enquête est particulière du fait de son sujet : les jeunes sont souvent appelés les « invisibles » du quartier. Tous les acteurs rencontrés ont fait état du même constat, alors que les statistiques indiquent que les jeunes y sont bien présents. Cet aspect sera développé plus loin dans le rapport.

¹ L'ensemble des ressources tirées de l'étude se trouve dans un document annexe pour éviter d'alourdir la rédaction et est mise à disposition du conseil citoyen.



I. Méthodologie

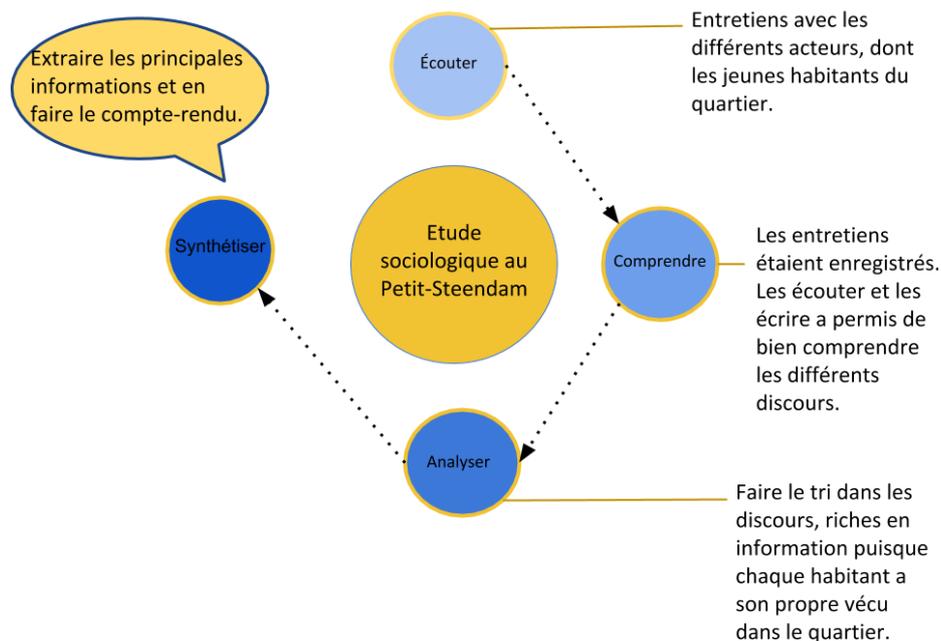
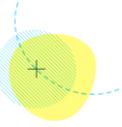


Figure 1 : principe général de la méthodologie adoptée durant l'étude

Le graphique ci-dessus montre les différentes étapes de l'enquête, de l'écoute à la synthèse, menées en parallèle : les données collectées lors de la phase d'écoute sont transcrites et analysées au fur et à mesure de l'étude, permettant ainsi de nourrir la synthèse, puis de "vérifier" nos hypothèses en continuant à écouter les habitants. Il s'agit donc d'une démarche globale, plutôt que de phases successives et séparées les unes des autres.

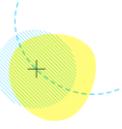
Ce rapport a été réalisé grâce aux différents entretiens menés dans le quartier. Dans un premier temps, nous avons questionné différents acteurs institutionnels (une quinzaine, dont certains membres du conseil citoyen), afin de comprendre leur vision du quartier, des jeunes et de leurs pratiques. Ces entretiens ont duré entre 25 et 40 minutes chacun. Cette étape nous a ensuite permis d'affiner notre "grille d'entretien" auprès des jeunes (*i.e* les questions que nous avons posées). Nous nous sommes ensuite entretenus avec les cibles de notre étude, les jeunes, en mobilisant notre réseau et celui du personnel du Centre social. Enfin, nous avons mené des entretiens de rue auprès de jeunes, afin de collecter d'autres avis, et de nous assurer d'avoir une plus large diversité de points de vue. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'entretiens et de questionnaires de rue réalisés avec les jeunes.



Six entretiens (dont un réalisé en groupe), avec :	
5 garçons	2 filles
17 questionnaires de rue, avec :	
18 garçons	9 filles
Autre : Discussions informelles avec des habitants du quartier (2)	

Figure 2 : effectif et répartition des genres durant les entretiens et questionnaires de rue réalisés auprès des jeunes

Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits, afin de pouvoir travailler à partir des mots des jeunes, et donc d'être à même de restituer le plus fidèlement possible leurs discours et leurs points de vue. De nombreux extraits d'entretiens sont présents dans ce rapport, présentés en italique et entre guillemets. Afin de faciliter le rapport de confiance, mais aussi de respecter la confidentialité des données personnelles qui nous ont été communiquées, ils ont été anonymisés.



II. Morphologie urbaine du Petit-Steendam

a. Grands principes de l'organisation du quartier du Petit-Steendam

L'analyse de la morphologie urbaine du quartier permet de poser les bases de l'analyse sociologique, comme il est expliqué dans l'encadré ci-dessous.



Qu'est-ce que la morphologie urbaine, et pourquoi l'étudier ?

Étudier la morphologie urbaine, c'est étudier les formes urbaines, au-delà de l'architecture, et plus encore, c'est en comprendre les significations². Cela peut être étudier les ambiances, le rapport sensible aux espaces (par le toucher, l'odorat, l'ouïe, voire même le goût) par exemple.

Cela peut aller encore plus loin. Le sociologue R. Ledrut expliquait que la morphologie urbaine était l'articulation entre forme urbaine et forme sociale. Dans ce sens, décrire la morphologie urbaine d'un quartier revient à en observer sa forme de manière objective (quel type d'habitat, de routes, etc.) mais aussi la forme sociale qui y est associée (quel peuplement, quels groupes sociaux, etc.).

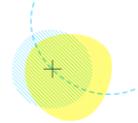
L'urbaniste et géographe M. Roncayolo (cité dans Lévy, 2005), en accord avec cette vision, expliquait ceci : « la morphologie est aussi sociale puisqu'elle étudie la répartition du peuplement, des groupes sociaux, des mouvements ; plus encore parce que les structures matérielles sont avant tout, construction sociale et lieux de pratiques »².

Pour aller encore plus loin, étudier la morphologie urbaine d'un quartier peut être étudier les représentations et significations qui sont projetées sur cet espace. Car peu importe leur forme, ce qui importe, c'est la manière dont les espaces sont perçus et vécus par les personnes qui le vivent.

² Lévy, A. (2005). « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés*, vol. no 122, no. 3, pp. 25-48.



Rapport sur l'étude sociologique du quartier du Petit-Steendam



Le quartier du Petit-Steendam est partagé en trois zones : deux zones “maisons” et une zone “barre”. Dans son ouvrage *Des tours et des barres*, JP. Fortin désigne les logements sociaux construits en France à partir des années 1950 lorsqu'il utilise le terme « barre ». Pour reprendre sa définition, une “barre” est « *un bâtiment parallépipédique oblong aux façades équivalentes, orientées généralement à l'est et à l'ouest. Par rapport à la voirie, cet édifice est implanté de manière autonome, entraînant la réalisation d'aires de stationnement indépendantes* ». Ce type d'architecture d'après-guerre a été mis en place pour répondre à des impératifs de logement de masse, notamment pour une population souvent issue de l'immigration. Ces logements sont les témoins directs de la politique française centralisatrice et sont les éléments fondateurs des Zones Urbaines Prioritaires (ZUP). C'est ce que l'on appelle de l'urbanisme planifié.



Figure 3 : photographie d'une zone "maison"



Figure 4 : photographie d'une zone "barre"

Le tissu urbain se caractérise par un mélange de logements de style pavillonnaire avec des maisons sur deux étages et de logements collectifs avec des ensembles de barres. Les zones “maisons” sont situées en périphérie du quartier, alors que les “barres” sont au cœur de celui-ci.

Le quartier dispose au centre d'une boulangerie, de deux pharmacies et d'un lieu de restauration rapide. Le quartier est remarquablement bien équipé concernant les services, compte tenu de sa taille. Dans la rue centrale, la rue Hoche, se trouvent le centre social Josette Bulté, un parc juste après les barres et un gymnase assez récent, équipement à destination des jeunes. En face, il y a le local d'une association de type Emmaüs nommé « le grenier de Danièle ». Il s'agit d'un magasin de meuble solidaire, à très petits prix, à côté duquel se situe la banque alimentaire. Le fait qu'il y ait à la fois la banque alimentaire et les restos du cœur, est révélateur de la précarité sociale présente dans le quartier. À la frontière avec Dunkerque, il y a le city stade à l'arrière des barres et plus en avant, une enseigne LIDL. Non loin des barres, la municipalité a mis à disposition un parc avec un espace de jeu ouvert à la promenade qui permet d'y amener les enfants, ou simplement de s'aérer l'esprit. Le centre social a naturellement trouvé sa place au milieu des logements sociaux présents.

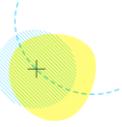


Figure 5 : espace vert au cœur des barres



Figure 6 : le "grenier de Danièle"

Les habitants des blocs et ceux des maisons, se différencient également d'un point de vue social. Des habitants de Coudekerque et du quartier ont rapporté que selon eux, des inégalités sociales existent entre les habitants de la zone prioritaire située dans le quartier du Petit Steendam et ceux vivant dans le reste du quartier. L'obtention de l'appellation "quartier prioritaire" (QP) repose effectivement sur des critères sociaux (taux de pauvreté), mais aussi sur le nombre de foyers monoparentaux.

Les grands principes de l'organisation du quartier étant maintenant décrits, la partie suivante s'attache à évaluer le ressenti des habitants vis-à-vis de celui-ci.

b. Appréciation du quartier par ses habitants

Les différents entretiens avec les jeunes ont permis d'établir une typologie des différentes appréciations du quartier.

Certaines personnes ont exprimé leurs sentiments concernant les aspects "physiques" du quartier, notamment sur le bâti. Une jeune adolescente qui fréquente beaucoup le quartier regrette que les constructions soient vieillissantes.

"Ça va, il est bien. Mais c'est vieux. Je ne voudrais pas m'y installer car c'est trop vieux."

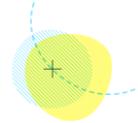
D'autres mettent en avant la facilité à vivre dans le quartier, que nous pouvons nommer "l'appréciation pratique". Ils estiment que le quartier est bien situé et qu'il n'y manque rien. Un jeune homme de 29 ans résidant depuis un an dans le quartier, explique qu'il s'y est installé parce qu'il y connaissait d'autres personnes, mais aussi parce que tout le nécessaire est à proximité.

"C'est tranquille, avec beaucoup de connaissances et puis arrivé à un certain âge on cherche les choses qui sont proches [...] pharmacie, école, magasin également. Il y a tout à proximité donc c'est vrai que c'est assez pratique."

Parmi beaucoup de jeunes, les notions d'appréciation de l'ambiance en lien avec son côté pratique sont récurrentes. Les jeunes déclarant apprécier le quartier ont généralement loué sa tranquillité, qui revient de manière récurrente parmi leurs témoignages.

"Oui, j'aime bien."

"On se disait que c'était pas mal ici, que c'était calme, et qu'il y a tout ce qu'il faut".



Une jeune habitante a souligné qu'elle appréciait le quartier, même si certaines choses pouvaient l'y incommoder, notamment le voisinage. Elle a expliqué être gênée par ceux qu'elle a appelé "*gens bizarres*", faisant référence aux vendeurs de drogue du quartier. Un autre jeune a exprimé un avis plus tranché sur la même question. Il a rapporté que "*le quartier Hoche*", comme il l'a appelé, n'est pas un endroit qu'il "*apprécie beaucoup*" et a expliqué cela par le voisinage. Le mal-être de certains jeunes dans l'environnement peut aussi venir de la violence exercée par le voisinage subie dans le quartier. Un jeune a par exemple confié que son petit-ami est parfois la cible des injures homophobes de la part du voisinage.

"J'ai vu des gens homophobes dans le quartier, ça n'accepte pas tout le monde avec ça dans l'immeuble où mon ami habite quoi."

La violence symbolique, comme le manque de travail (voir partie sur l'emploi), peuvent également être à l'origine de ce malaise. Dans une enquête menée par M. Eleb-Vidal (sociologue spécialiste de l'habitat et des modes de vie) en Bretagne, il est montré que la plupart des jeunes, peu importe leur milieu, apprécient le lieu où ils sont nés. Cependant, les jeunes des quartiers populaires sont plus attachés que la moyenne à leur quartier. Ils vivent des difficultés plus dures que les autres (déscolarisation, chômage, mauvaise réputation), mais trouvent dans leur quartier d'autres jeunes dans la même situation. M. Eleb-Vidal, explique que "*l'espace dans lequel vit un sujet est partie prenante d'un processus de construction de son identité*"³. De plus, les travaux de Lily Kong (géographe et chercheuse), montrent que ce sont les jeunes qui "*accordent le statut le plus identifiant et le plus référentiel aux paysages et aux cadres de vie*"⁴. Les jeunes de ce genre de quartier vivent plus difficilement les modifications en lien avec leur lieu de vie. Même si cela ne touche pas directement le quartier d'étude, il est bon de savoir que, plus les jeunes présentent des difficultés, moins ils supportent les modifications (démolitions par exemple) le touchant.

Dès lors, intégrer les jeunes dans la vie de leur quartier semble primordial pour ne pas leur infliger de violences symboliques. Le quartier devient alors l'endroit où ils ont un peu de maîtrise de leur situation.

c. Réputation et image des jeunes dans le quartier



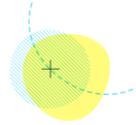
Comment définir les jeunes ? Le regard de la sociologie en bref

La limite d'âge des jeunes utilisée dans cette étude a été établie par le Conseil citoyen. Bernard Roudet⁵, chercheur à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, explique que la jeunesse est « à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Âge des possibles et des expérimentations, âge des engagements et des choix, la jeunesse est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction identitaire de l'autonomie. ». Celle-ci est différente en fonction des sociétés ou encore de notre situation sociale. Le chercheur explique que « La jeunesse est une réalité sociale : elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle. Elle est produite par la société dans des contextes historiques, sociologiques, économiques ou juridiques déterminés. Elle s'inscrit dans une

³ Eleb-Vidal, M. (1982) « Le logement et la construction de l'identité », *Bulletin de psychologie*, tome xxxvi, n° 361, p. 735.

⁴ Gaudin, S. (2007). « Murs après murs : Les jeunes face aux politiques de rénovation urbaine », *Sociétés et Jeunes en difficulté*, [En ligne], n°4. Consulté à l'adresse <https://journals.openedition.org/sejed/823>

⁵Roudet, B. (2012). « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, vol. n° 24, nf, no. 4, pp. 3-4.



stratification par âge de la société qui fixe les calendriers et les modalités de passage d'un âge à un autre et qui organise les statuts et les rôles sociaux selon l'âge. Positions occupées dans des espaces sociaux (étudiant à l'université, salarié d'une entreprise...), les statuts confèrent à leurs détenteurs un certain nombre de rôles, c'est-à-dire, des attitudes et des comportements ajustés à ces statuts et attendus comme tels ».

Puisque les jeunes font des études plus longues et entrent dans la vie active plus tardivement qu'auparavant, l'INSEE allongé la tranche d'âge des jeunes. Autrefois, un jeune était considéré comme tel entre 15 et 24 ans, tandis qu'**aujourd'hui un jeune a entre 15 et 29 ans.**

Pour aller plus loin sur la jeunesse...

La conception actuelle de la jeunesse dans notre société moderne a beaucoup évolué. Période d'entre-deux située entre l'enfance et la stabilisation dans le monde adulte, les frontières de la jeunesse sont floues et posent question. Alors que dans les années 1940, la jeunesse était fortement associée à l'école, sa conception évolue dans les années 1960 face aux mouvements sociaux et politiques portés par les étudiants. La jeunesse est alors perçue comme une « contre-culture », un groupe social à part entière.

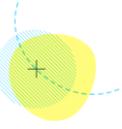
Les études sociologiques contemporaines montrent que la jeunesse s'est aujourd'hui allongée. Cela peut s'expliquer par des causes structurelles, notamment par les transformations de la famille et de l'emploi. Le modèle de la famille traditionnelle attire moins les jeunes générations qui ne souhaitent pas tous s'installer en couple et avoir un enfant. De plus, les progrès effectués en matière d'égalité des sexes ont permis aux femmes d'être plus libres dans leurs choix de vie et donc d'avoir le droit de ne pas se conformer au modèle de la mère au foyer. Aussi, la durée des études s'est allongée et l'entrée dans le monde du travail est devenue plus incertaine.

Les études récentes montrent également que la jeunesse commence désormais plus tôt qu'avant, notamment avec le développement des nouvelles technologies de communication. En effet, celles-ci permettent aux jeunes de s'autonomiser davantage par rapport aux parents, de communiquer entre eux et se créer « leur petit monde ».

Ensuite, il est important de souligner qu'au terme « jeune » correspondent des réalités diverses, en témoignent les nombreuses expressions utilisées pour la qualifier telles que « pré-adolescents », « post-adolescents » ou « jeunes adultes » par exemple. En somme, être jeune peut revêtir différentes formes, prendre différentes définitions.

De plus, se superposent à la catégorie « jeunes » des enjeux de genre, de catégorie sociale ou encore d'origine. Par exemple, être jeune et pauvre n'est pas la même chose qu'être jeune et riche. De même, être une jeune fille ou un jeune garçon est très différent. Ou encore, être jeune en France n'est pas la même chose qu'être jeune aux États-Unis, en Amérique du Sud ou en Afrique Subsaharienne par exemple. On peut donc dire qu'il n'existe non pas UNE jeunesse, mais DES jeunesse.

De nombreux témoignages concernant le quartier ont mis en avant que des changements d'ordre générationnel y ont eu lieu. Beaucoup de personnes interrogées, jeunes ou pas, résidentes du quartier ou non, ont affirmé qu'il y a eu une diminution du nombre de jeunes, comme l'a fait une jeune mère du quartier.



“Il y a moins de jeunes qu'avant. Je pense qu'il y en a moins, peut-être une génération qui a grandi mais on les voit beaucoup moins. Il y en a, mais on va dire que c'est moins développé qu'avant.”

Certaines personnes interrogées ont constaté un changement de comportement chez les jeunes, engendrant un changement d'ambiance.

“Avant il y en avait beaucoup [des ennuis dans le quartier], maintenant ça s'est calmé. Avant il y avait que ça et là maintenant c'est devenu un quartier vraiment calme.”

“Oui des fois, c'est vrai, c'est calme comparé à avant. Avant c'était pas comme ça, avant c'était trop d'ennui. Maintenant c'est calme, très très calme.”

Dans l'imaginaire collectif, la violence viendrait des plus jeunes. Cette jeunesse aurait aujourd'hui grandi et se serait calmée. Cependant, le quartier du Petit-Steendam a gardé une mauvaise réputation, comme le souligne une habitante de Coudekerque-Branche, résidant dans un autre quartier :

“Il y avait des jeunes qui étaient plutôt de mauvaises fréquentations ou qui n'étaient pas forcément, disons une bonne dynamique là-bas. Après peut être que j'ai tort. Peut-être que c'est juste des on-dit.”

Une habitante du Petit-Steendam a expliqué qu'elle avait une très mauvaise opinion du quartier avant de s'installer, ce qui n'est maintenant plus le cas. Beaucoup de personnes à qui elle avait parlé de son déménagement dans le quartier, lui parlaient de la “violence” qui y régnait selon eux.

La question des frontières du quartier est intéressante. Pour beaucoup, le Petit-Steendam s'arrête au quartier prioritaire. Des personnes n'habitant pas le quartier ne connaissent pas l'appellation Petit-Steendam. Pour beaucoup, il se nomme “quartier Hoche” ou “rue Hoche”, du nom de la rue principale (faisant partie du QP). À la question “Connaissez-vous le quartier du Petit-Steendam ?”, une habitante a répondu un “non” ferme. En revanche, dès que la “rue Hoche” a été évoquée, sa réponse s'est transformée immédiatement en un “Ah oui !”.

Nous nous sommes servi des différentes réponses aux entretiens et questionnaires, pour faire cette carte de la représentation mentale du quartier.

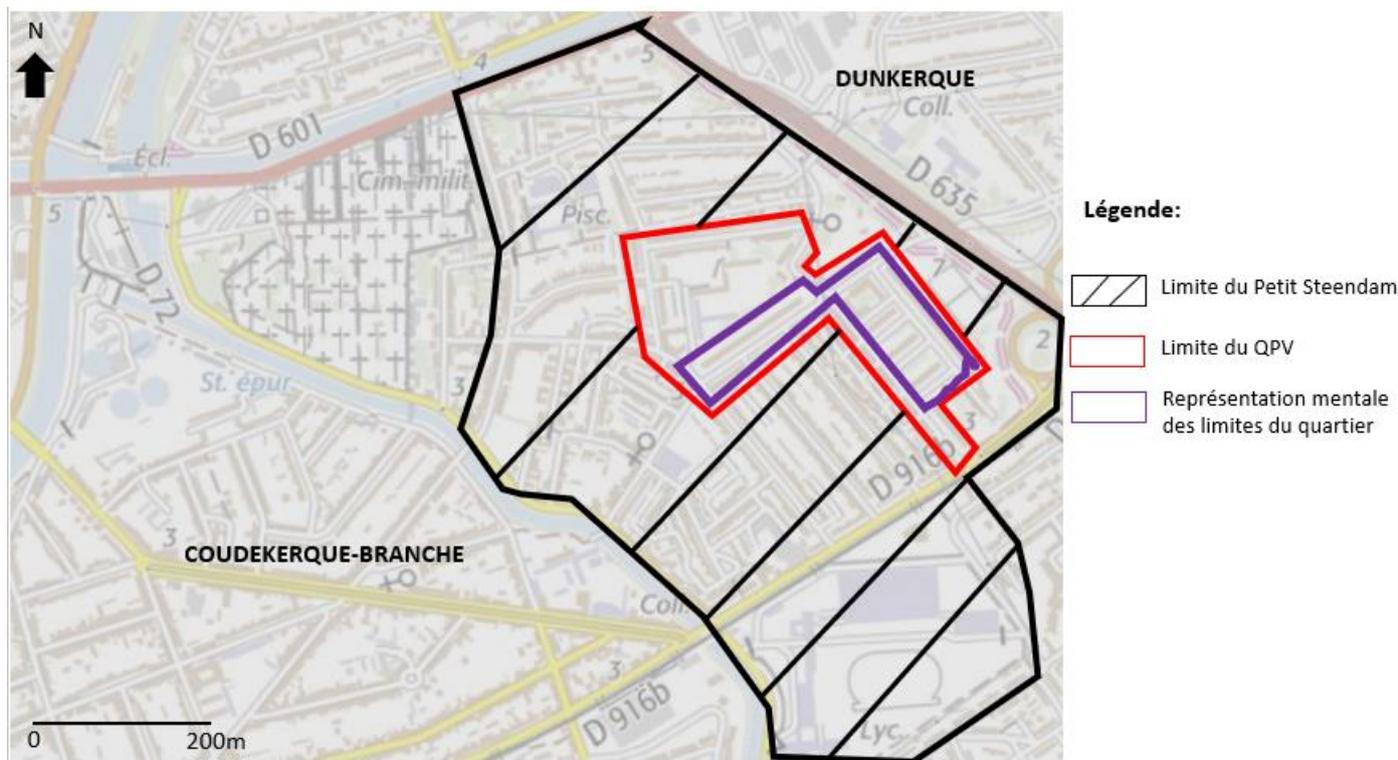


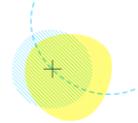
Figure 7 : carte représentant les limites du quartier dans l'imaginaire des habitants

Nous voyons ici que les frontières définies par les jeunes et habitants du quartier sont différentes des limites administratives.

Pour bien appréhender le sujet, et les caractéristiques du Petit-Steendam, nous avons étudié et dressé le profil de sa population.

d. Profil socio-démographique du quartier

En ce qui concerne l'évolution de la population municipale, nous remarquons une diminution du nombre d'habitants entre 2011 et 2016. Cette diminution touche 11 communes de la CUD, dont Coudekerque-Branch qui a connu une perte de 1060 habitants. Cette perte est assez importante et à replacer dans le contexte d'accueil de 2361 habitants supplémentaires durant la même période dans la commune de Grande-Synthe. Nous pouvons donc supposer que la diminution de la population à Coudekerque-Branch est due soit à un processus naturel, à savoir les décès, soit au départ d'habitants vers une autre ville et notamment Grande-Synthe.



Rapport sur l'étude sociologique du quartier du Petit-Steendam

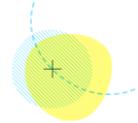
	2011	%	2016	%
Total	22 264	100	21 204	100
0-14 ans	4 396	19.7	3 781	17.8
15-29 ans	4 083	18.3	3 629	17.1
30-44 ans	4 341	19.5	3 910	18.4
45-59 ans	4 420	19.9	4 457	21
60-74 ans	3 194	14.3	3 404	16.1
75 ans et +	1 829	8.2	2 023	9.5

Tableau 1 : recensements 2011 et 2016 de la population de Coudekerque-Branche effectués par l'INSEE⁶

Si la population globale de Coudekerque-Branche diminue, certaines tranches d'âge sont plus touchées que d'autres. Ainsi, en 2011, les 15-29 ans représentaient 18,3% de la population, alors qu'en 2016, ils ne représentaient plus que 17,1% de la population. A l'inverse, la catégorie des 45-59 ans représentait en 2011 19,9% de la population et est passée à 21% en 2016. La tendance globale est donc au vieillissement de la population.

Le quartier du Petit-Steendam compte 4332 habitants. Au sein même de celui-ci, le quartier prioritaire totalise 1274 habitants, dont 40,5% de moins de 25 ans et 14,6% de 60 ans et plus. Le quartier prioritaire compte donc plus de jeunes (40.5% de moins de 25 ans) que Coudekerque-Branche ou le Petit-Steendam (environ 35% de moins de 29 ans). La population sur l'ensemble de Coudekerque tend vers le vieillissement, mais reste tout de même assez jeune, particulièrement dans le quartier prioritaire. Ce phénomène n'est pas spécifique à Coudekerque : c'est une tendance actuelle en France. En effet, en 2016 le nombre des moins de 20 ans avait diminué de 1.7 point, pour ainsi représenter 20.6% de la population française. En parallèle, le nombre des plus de 65 ans a augmenté.

⁶ Insee. (2019). « RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019 ». Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59155>



	Coudekerque Branche		Petit-Steendam	
Total	21 204	100	4332	100
0-14 ans	3 781	17.8	796	18.37
15-29 ans	3 629	17.1	722	16.67
30-44 ans	3 910	18.4	690	15.93
45-59 ans	4 457	21	815	18.81
60-74 ans	3 404	16.1	816	18.84
75 ans et +	2 023	9.5	493	11.38

Tableau 2 : répartition de la population en fonction des tranches d'âge à Coudekerque-Branche et au Petit-Steendam (2016)⁷

Comme mentionné plus haut, le quartier du Petit-Steendam, comporte une zone qui est classée en zone prioritaire.



Point sur les zones prioritaires

Selon l'INSEE, « les quartiers prioritaires de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ». Ils sont identifiés selon un critère unique, à savoir celui du revenu par habitant. Les périmètres des QPV ont été fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014.

Quelques chiffres clé de la politique de la ville⁸

Il y a 42.2% des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté dans les quartiers prioritaires contre 14.3% à l'échelle nationale.

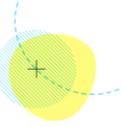
Dans les quartiers prioritaires, 29.3% des lycéens s'orientent vers une filière générale en 1ère au lieu de 39,7% dans tout le territoire.

25% des habitants de quartiers prioritaires se sentent en insécurité, contre 13% à l'échelle nationale.

Et enfin 1 habitant sur 4 dit avoir renoncé à des soins dentaires fautes de moyens en 2014.

⁷ Insee. (2019). « RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019 ». Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59155>

⁸ ONPV. « Chiffres clés de la politique de la ville ». Consulté à l'adresse <http://www.onpv.fr/donnees/les-10-chiffres-cles>



Comme nous le verrons, le Quartier Prioritaire (QP) du Petit-Steendam répond à beaucoup de ces critères. La part des ménages monoparentaux était en 2014 de 20,6%, le taux de pauvreté de 45,2% et la part des ménages imposés de 21.1% seulement. Nous pouvons souligner que le taux de pauvreté au dans le QP du Petit-Steendam était supérieur en 2014 à celui des QP à l'échelle nationale.

Caractéristique sociodémographique des ménages dans le QP du Petit-Steendam en 2014	
Part des ménages imposés	21.1%
Part des ménages monoparentaux	20.6%
Taux de pauvreté (au seuil de 60% ⁹) <i>42.6% dans les QP en général¹⁰ et 14.1% à l'échelle nationale¹¹</i>	45.2%
Taux de bas revenus déclarés (au seuil de 60%)	65.2%

Tableau 3 : caractéristiques socio-démographiques des ménages dans le QP en 2014¹²

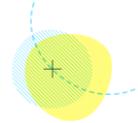
Concernant les revenus, le taux de bas revenus déclarés au seuil de 60% était de 65.2% en 2014 dans le quartier du Petit-Steendam. Le pourcentage de foyers percevant au moins une prestation CAF était de 35.1% en 2017, avec une prépondérance d'allocataires isolés sans enfants.

⁹ Le seuil de pauvreté à 60% correspond à un niveau de vie inférieur à 60% du niveau de vie médian dans le pays étudié.

¹⁰ Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA. (2013). Fichier localisé social et fiscal 2013

¹¹ Insee. (2014). « Enquêtes ERF et ERFS ». Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569358?sommaire=2587886>

¹² Insee. (2014). Fichier localisé social et fiscal. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288648?sommaire=2500477#consulter-sommaire>



Personnes bénéficiant de prestations sociales en 2017 dans le QP (rappel du nombre d'habitants du QP : 1 274)		
Nombre total de foyers percevant au moins une prestation CAF	447	35.1%
Allocataires isolés sans enfant	202	15.9%
Allocataires isolés avec enfant (foyer monoparental)	87	6.8%
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants	28	2.2%
Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé	37	2.9%
Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales	180	14,1%
Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociale	85	6.7%
Allocataires percevant le RSA socle	126	9.9%

Tableau 4 : nombre de personnes bénéficiant de prestations sociales en 2017 dans le QP du Petit-Steendam¹³

e. La sociabilité dans le quartier



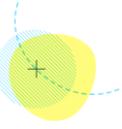
Le regard du sociologue sur les formes de sociabilité

Tout groupe est composé d'individus qui sont liés entre eux et au groupe de manière différente. Ces « liens sociaux » entre les individus peuvent prendre des formes très variables.

De plus, il existe une grande diversité de groupes sociaux dont les formes de sociabilité sont multiples. Le lien que l'on aura avec une personne de sa famille est différent du lien que l'on aura avec son voisin, ou ses amis, mais tous sont des « liens sociaux ».

Différents types de sociabilité sont à l'œuvre dans le quartier. La sociabilité circonscrite au cercle familial y paraît prépondérante, à l'instar des jeunes mamans rencontrées. Ces dernières ont expliqué que leur quotidien se résume simplement à s'occuper de leur famille, et dès que le mode de vie est abordé, systématiquement seuls les enfants sont mis en avant. Ce phénomène ne concerne pas seulement les

¹³ Caisse Nationale d'Allocations Familiales / Insee. (2017). Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF.



mères de famille, puisqu'un jeune témoigne qu'il fréquente principalement sa famille et que s'il veut rester à Coudekerque, c'est *"pour rester proche de la famille"*.

Un autre type de sociabilité important dans le quartier est celui lié au voisinage. Deux dimensions sont présentes : d'une part le fait que certains n'ont pas de fréquentations en dehors du quartier : *"Tous les gens que je connais habitent ici"*, et d'autre part le fait que beaucoup se connaissent dans le quartier :

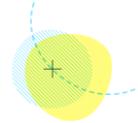
"Je connais à peu près tous les jeunes d'ici."

"Tous ceux qui habitent ici, je connais."

Ce dernier type de témoignage est beaucoup revenu chez les jeunes interrogés. Une mère a expliqué aussi qu'il existe dans le quartier de la mixité, une coexistence, entre les différentes origines. Cependant, il convient de garder à l'esprit que connaître les autres personnes du quartier n'est pas synonyme de les fréquenter.

Les sociabilités peuvent aussi être caractérisées en fonction du lieu l'on vit. Nous avons constaté certaines différences de sociabilisation entre ce que l'on nomme les zones résidentielles et le quartier prioritaire. Une jeune mère de la zone "maisons" nous a très ouvertement expliqué qu'elle ne fréquentait pas les autres mères du quartier prioritaire, et qu'elle évitait d'amener ses enfants dans les parcs où elles vont. Elle explique également que dans sa zone résidentielle, les habitants, majoritairement des jeunes couples avec enfants, se réunissent pour faire leurs propres activités, comme une fête des voisins à eux.

Ainsi, le quartier du Petit-Steendam ne paraît pas complètement homogène. Du point de vue du bâti, on distingue deux types de zones principales : les zones « barre » et les zones « maison ». Au sein même d'une zone, la sphère principale de sociabilisation reste familiale pour la majorité des habitants, même si l'aspect « village » du quartier, où tout le monde se connaît, est souvent souligné. Toutefois, il est remarquable de constater que la grande majorité des habitants interrogés, qu'ils soient du quartier prioritaire ou non, insistent sur le calme du quartier. La partie suivante se concentre sur la question de l'emploi dans le quartier.



III. L'emploi dans le quartier et les jeunes

a. Quelques chiffres concernant l'emploi à Coudekerque-Branche

L'objectif de la politique de la ville¹⁴ dans les quartiers dits prioritaires est "le développement local des quartiers les plus défavorisés dans une logique de rattrapage et une finalité de cohésion territoriale"¹⁵. L'accès à l'emploi est un des principaux enjeux dans la mise en application du contrat de ville et dans la politique en général. Le Petit-Steendam ne fait pas exception, puisque la part d'emploi des 15-64 ans dans le QP est de 44,6 % dont 25,5 % d'emplois précaires. Les demandeurs d'emplois répertoriés étaient au nombre de 286 au 31/12/2017.

	Coudekerque-Branche	Quartier prioritaire
Taux d'emploi des 15-64 ans	58.2%	44.6%
Taux d'emplois précaires parmi les emplois	13.4%	25.5%

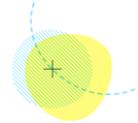
Tableau 5 : répartition des emplois précaires à Coudekerque-Branche et dans le QP en 2010¹⁶

Ces chiffres sont dus certes à une conjoncture économique peu favorable dans la région, mais aussi au niveau de diplôme bas voire inexistant des habitants du quartier. Or, le niveau de diplôme influe sur l'accès à l'emploi, comme le prouvent les données à l'échelle nationale du niveau de formation des demandeurs d'emploi.

¹⁴ Selon l'INSEE, « La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle se déploie sur des territoires infra-urbains appelés « quartiers prioritaires de la politique de la ville »

¹⁵ L'Horty, Y. et Morin, P. (2016). « Économie des quartiers prioritaires : une introduction », *Revue économique*, vol. 67, no. 3, pp. 373-389.

¹⁶Insee. (2010). « Recensement de la Population 2010, Estimations Démographiques 2010 ». Consulté à l'adresse https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/32_QP059060_IPRO_2018.pdf



Répartition des types de trajectoires sur les trois premières années de vie active en France (en %)					
	Total	Non diplômé	Diplômé du secondaire	Diplômé du supérieur court	Diplômé du supérieur long
Accès durable à l'emploi	57	21	52	72	76
Accès progressif à l'emploi	12	16	13	8	10
Sortie d'emploi	8	8	9	8	7
Chômage durable	9	27	10	3	2
Inactivité durable	3	12	3	1	1
Reprise d'études ou formations	11	16	12	8	5

Tableau 6 : Répartition des types de trajectoires sur les trois premières années de vie active (en %)¹⁷

Ces données montrent la corrélation entre diplôme et emploi. Les personnes se trouvant dans des situations de chômage durables sont majoritairement celles qui ne sont pas diplômées.

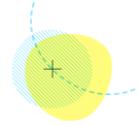
b. Ressenti des habitants et acteurs du quartier concernant l'emploi

Concernant les données récoltées sur le terrain, les institutionnels interrogés ont noté les difficultés que rencontrent les jeunes sur le marché de l'emploi.

“Ils ont de grosses difficultés de savoir être, pas de connaissance des codes de l'entreprises (être à l'heure par exemple, ne comprennent pas qu'être en retard deux fois c'est grave, pour eux ce n'est rien).”
“Ce sont des jeunes qui se trouvent très éloignés de l'emploi, c'est donc compliqué de se projeter pour eux.”

Ces témoignages traduisent le manque de connaissances des jeunes concernant le monde du travail, ce qui les freine dans l'accès à un emploi. Cette méconnaissance est imputable à la vision qu'ils ont du monde du travail, véhiculée par leur entourage comme nous l'a expliqué un autre acteur du quartier :

¹⁷ Cereq. (2013). « Enquête Génération 2013 (données provisoires) ». Consulté à l'adresse <https://www.cereq.fr/enquete-2016-aupres-de-la-generation-2013-pas-damelioration-de-linsertion-professionnelle-pour-les>



“Une image familiale pas forcément favorable dans leur vision de l'emploi (chômage) d'où la complication de la projection.”

Selon un bon nombre d'institutionnels interrogés, des actions sont mises en place pour les jeunes, mais ceux-ci ne saisissent pas les opportunités.

*“Il y a des forums je sais, des emplois jeunes ben oui, mais pourquoi ils y vont pas ?”
“Le RSA c'est bon qu'un temps, à 25 ans on ne doit pas toucher le RSA, on doit travailler, après ils se plaignent qu'ils n'ont pas d'argent, qu'ils ne peuvent pas faire ça, qu'ils ne peuvent pas faire ci, ben oui mais il faut aller travailler, j'suis désolée.”*

“Une fois on m'a on m'a dit qu'il y avait eu un forum pour les métiers, c'était les mères qui se déplaçaient pour les enfants (jeunes), pour leur trouver du travail, c'est un peu grave quand même ! Parce que si il ne savent pas se lever pour aller chercher du travail, j'sais pas comment ils feront pour aller travailler.”

Les institutionnels interrogés ont imputé la problématique de l'emploi à la conjoncture économique, actuellement défavorable.

“Oui des difficultés, on a créé des commissions de recherche d'emploi et tout mais bon ici dans le dunkerquois, l'emploi c'est la chute. Donc on essaie de trouver pour les jeunes et la plupart des jeunes ils veulent travailler. Il ne faut pas me dire qu'ils ne veulent pas travailler bon, y en a juste quelque- uns.”

“C'est le désert au niveau de l'emploi.”

“Maintenant ils font des formations bidons, mais il n'y a pas d'emploi.”

“il y a beaucoup de chômage.”

Certains jeunes expliquent qu'au début de leur recherche d'emploi, ils ont eu besoin de la présence d'une personne (un membre de leur famille), pour les aiguiller et les “pousser” à chercher.

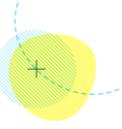
“Au début on a dû me pousser un peu pour que je cherche quelque chose, parce qu'en quittant les cours j'avais pas forcément envie de trouver quelque chose.”

Pour d'autres, trouver un emploi relève de la municipalité, et c'est en se tournant vers la mairie qu'ils espèrent trouver.

“J'ai fait une demande d'emploi au niveau de la mairie et donc j'attends.”

Certains habitants ont exprimé de l'inquiétude quant au fait de venir du quartier : cela constituerait un frein à l'emploi du fait de sa mauvaise réputation. C'est pour cette raison que l'Etat a mis en place en 2018, les nouveaux emplois franc, prévoyant de subventionner pendant 3 ans toute embauche en CDI d'un chômeur résidant dans un QP. Un budget de 180 millions d'euros a été alloué à cette initiative.

La question de l'emploi éclaire indirectement celle de la participation. Les jeunes possédant un emploi ont un rythme de vie fixé par celui-ci, et estiment qu'ils n'ont pas de temps à consacrer en plus à la participation à la vie du quartier. Un jeune témoinne d'ailleurs : *“Honnêtement, je ferais pas de bénévolat, mon emploi me prend beaucoup de temps.”*



c. La mobilité dans le quartier

La mobilité peut affecter l'accès à l'emploi, dans la mesure où les déplacements peuvent être nécessaires pour aller travailler. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à la mobilité des jeunes dans le quartier. Lorsque nous avons demandé aux jeunes rencontrés comment ils se déplaçaient, très peu ont indiqué avoir des difficultés. Nombreux sont ceux qui utilisent les transports en commun pour aller dans les communes aux alentours et connaissent très bien le réseau de bus. De nombreux jeunes traversent aussi le quartier à vélo ou en scooter. Ces moyens de transport peuvent être adoptés assez tôt et permettent aux jeunes de s'autonomiser davantage par rapport aux parents.

Le fait d'être mobile peut participer au fait que les jeunes sont moins visibles dans le quartier. Certains peuvent par exemple être tentés de rejoindre leurs camarades pour faire des activités extra-scolaires dans d'autres communes. Nous avons d'ailleurs rencontré des jeunes venant d'autres communes au City stade de Coudekerque-Branche. Ces derniers, arrivés en bus depuis la commune où ils résident, venaient pour voir des amis. Être mobile permet également d'accéder à une offre de loisirs plus large et de ce fait, les activités présentes dans le centre-ville de Dunkerque peuvent leur paraître plus attractives.

d. Un rapport à l'école parfois délicat

La question de l'emploi est directement liée à celle de la scolarisation, ce qui explique pourquoi nous avons également exploré cette thématique.

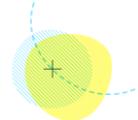
	Commune/Coudekerque-Branche	QP
16-24 ans non scolarisés	44.6 %	67.2%

Tableau 7 : comparaison des pourcentages de déscolarisation entre Coudekerque-Branche et le QP en 2010¹⁸

En 2010 dans le quartier, 75% de la population était soit sans diplôme¹⁹, soit titulaire d'un diplôme inférieur au BAC et avec un taux de scolarisation des 16-24 ans de 32.8%. Selon le Ministère de l'Education, seuls 17 jeunes dans le QP fréquentaient un lycée en 2015.

Pour comprendre ce phénomène, penchons-nous sur les données pour l'ensemble de Coudekerque.

¹⁸ Insee. (2010). « Recensement de la Population 2010, Estimations Démographiques 2010 ». Consulté à l'adresse https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/32_QP059060_IPRO_2018.pdf

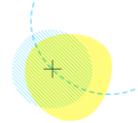


	Population scolarisée	Population totale
2-5 ans	883	1 018
6-10 ans	1 315	1 325
11-14 ans	919	937
15-17 ans	847	891
18-24 ans	717	1 640
25-29 ans	46	1 098
30 ans ou +	65	13 794

Tableau 8 : scolarisation des habitants de Coudekerque en fonction de leur âge en 2016¹⁹

Une diminution de la scolarisation dès 15 ans est observable, probablement due au fait que dès 16 ans, l'école n'est plus obligatoire. Cependant, la diminution la plus importante se situe entre 18 et 24 ans, probablement liée au désir d'émancipation financière des jeunes. Ils désirent plus qu'une simple bourse et rejoindre le monde du travail est synonyme de rente financière. Certains sont en proie à la lassitude face au milieu scolaire, ou ont déjà achevé leur formation. De plus, en fonction de la filière fréquentée au lycée, les jeunes sont plus ou moins enclins à continuer ou à arrêter le cursus scolaire à 18 ans. Le tableau ci-dessous compare les tendances de choix de filière par les élèves de Coudekerque-Branche et ceux du quartier prioritaire.

¹⁹Insee. (2019). Politique de la ville. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2097>



Orientation des élèves à l'issue du collège		
	Commune/Coudekerque-Branche	QP
Générale	38.2%	21.2%
Technologique	15.6%	21.2%
Professionnelle	29.4%	33.3%

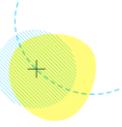
Tableau 9 : orientation scolaire des élèves dans la commune et dans le quartier du Petit-Steendam²⁰

Au Petit-Steendam, la filière professionnelle prédomine parmi les jeunes. 33,3% des jeunes sont en cursus professionnel, contre 29.4% pour la moyenne communale. L'observatoire national de la politique de la ville (ONPV) met en avant dans son rapport sur l'orientation après le BAC des jeunes des quartiers prioritaires une orientation moins ambitieuse de ceux-ci par rapport à ceux de quartiers qui ne sont pas en politique de la ville. En 2016, "les lycéens résidant en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont moins nombreux que les autres à s'inscrire sur la plateforme « Admission postbac » (APB, système antérieur à l'actuel « Parcoursup ») pour déclarer leurs vœux dans l'enseignement supérieur"²¹. Il impute cela à leur surreprésentation en filière professionnelle, limitant l'accès aux études supérieures. De plus, à niveau scolaire égal, un étudiant issu d'un foyer à faibles ressources, aspirera à une orientation plus modeste que son camarade issu d'un foyer plus aisé. Ce phénomène certainement dû à la situation de leurs parents, au chômage ou occupant un emploi précaire, est appelé "l'autocensure scolaire"²².

²⁰ Ministère de l'Education Nationale, Depp. (2015). « Répartition des élèves inscrits dans une formation au collège selon leur milieu social et lieu de résidence ». Consulté à l'adresse https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/32_QP059060_EDUC_2017.pdf

²¹ ONPV. (pas de date). « Les lycéens des quartiers prioritaires dans l'enseignement supérieur : une orientation moins ambitieuse, essentiellement attribuable au cursus scolaire ». Consulté à l'adresse http://www.onpv.fr/uploads/media_items/orientation-post-bac-pascal-dieusaert.original.pdf, Serge Morvan

²² Guyon, N. et Huillery, E. (2014). « Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire », Sciences Po publications info:hdl:2441/4masrhna368, Sciences Po



Le regard du sociologue sur les inégalités sociales

Il existe des inégalités à grande échelle, entre les différentes catégories et groupes sociaux. On parlera **DES** inégalités au pluriel, puisqu'il en existe une grande diversité. Parmi les plus remarquables, on retrouve les inégalités de revenu et de statut social. Les inégalités se retrouvent également à l'école, sur le marché du travail, etc. On parlera alors plus facilement d'égalité des chances.

Par exemple, nous n'avons pas tous la même égalité des chances par rapport à l'école. Le sociologue Pierre Bourdieu avait montré que l'école était une institution qui reproduisait les inégalités sociales. Ainsi, un fils ou une fille d'ouvrier auront moins de chances de réussir à l'école qu'un fils ou une fille de professeur des écoles, quelles que soient ses compétences.

Souvent, les inégalités tendent à se cumuler entre elles, les rendant difficiles à combattre.

Peu importe l'importance objective de ces inégalités, ce qui importe au fond, c'est la manière dont ces inégalités sont vécues et perçues par les individus. Cela dépend fortement du degré de tolérance face aux inégalités. Et cela peut varier d'une société à une autre, ou d'un individu à un autre. Alors que pour une personne, gagner un revenu moins élevé que son voisin peut paraître anodin, pour d'autres, cela peut être vécu comme une véritable frustration.

Nous retrouvons ces tendances parmi les jeunes interrogés.

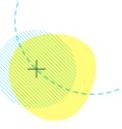
"J'ai arrêté à la 1ère année de CAP entretien des locaux. J'ai pas fait longtemps, j'ai fait 4 ou 5 mois et j'ai arrêté. L'école moi, ça a jamais été mon point fort."

"L'école c'est fini pour moi. Je ne veux plus y aller."

Certains ont aussi souligné qu'un parcours scolaire compliqué peut être un frein à la recherche d'emploi :

"J'ai fait plusieurs demandes d'emploi, et pour beaucoup, il faut retourner à l'école, et moi je n'ai pas envie... Si j'ai quitté l'école ce n'est pas pour retourner dans une autre école !"

L'emploi est donc un point problématique dans le quartier du Petit-Steendam, comme dans tous les quartiers prioritaires, surtout pour les jeunes. Ceux-ci en ont pleinement conscience, et ont même identifié la déscolarisation comme un facteur engendrant de plus grandes probabilités de chômage. Beaucoup d'institutionnels considèrent qu'il est toutefois du ressort des jeunes eux-mêmes d'être proactifs pour trouver un emploi. La partie suivante s'intéresse directement à la participation des jeunes dans le quartier.



IV. La question de la participation des jeunes dans le quartier

a. Le constat des institutionnels

Tous les acteurs institutionnels interrogés font état d'un manque de visibilité des jeunes du quartier dans la fréquentation des espaces publics et des lieux institutionnels. Pour les institutions implantées dans le quartier et recevant un public jeune, comme l'E2C par exemple, les jeunes du quartier du Petit-Steendam sont peu représentés, l'établissement est alors plutôt fréquenté par des jeunes venant des villes alentours.

Ce manque de visibilité des jeunes dans l'espace public déstabilise parfois certains acteurs rencontrés qui aimeraient voir fleurir dans leur quartier des projets dynamiques portés par cette catégorie de la population (*"On a l'impression qu'ils restent enfermés chez eux, qu'ils ne sortent pas"*).



Le regard du sociologue sur la participation

Selon Marion Carrel, sociologue spécialiste de la participation, « la participation désigne l'intervention directe des habitants dans la définition, la problématisation et la gestion des affaires publiques. »

La première étape pour faire participer les jeunes – et les habitants de manière générale – c'est donc de les impliquer dans la définition des choses qu'ils considèrent comme d'intérêt public. Mais alors comment faire pour impliquer des jeunes si on ne les voit pas et donc si on n'entre que très rarement en contact avec eux ?

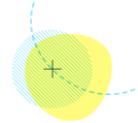
L'étude sociologique menée sur le quartier a permis d'amener une partie des réponses à ces questions, et permettra d'amorcer une phase de co-construction avec les jeunes dans l'objectif de définir ensemble les chantiers à mener pour et par les habitants du quartier. On a l'équation suivante :

Jeunes = Force vive du quartier = Futur du quartier.

Les membres du Conseil citoyen interrogés font une différence entre la participation des jeunes, et celle des adultes. Alors que la participation des plus âgés pourrait se résumer à la fréquentation des infrastructures et équipements du quartier, il est souvent compliqué de définir ce que l'on entend par participation des jeunes.

Nous avons cherché à savoir ce que les jeunes eux-mêmes pensaient de la participation, et dans quelle mesure ils estimaient participer ou non à la vie du quartier.

[Sur la participation] « *Participer à la vie du quartier, aller au centre social c'est pas ça non plus, c'est pas non plus faire partie du quartier, ça c'est pour les femmes qui ont 40 et plus* » Membre du Conseil citoyen.



b. Les jeunes ne participent pas : une idée reçue ?

Participer quand on est jeune et participer lorsque l'on est stabilisé dans la vie adulte est très différent en effet. Il semble que les définitions de la participation soient multiples et varient en fonction de différents critères, comme l'âge par exemple. D'après les entretiens réalisés auprès des acteurs institutionnels, il semble que l'image renvoyée des jeunes est celle de jeunes non intéressés par la participation. Encore faudrait-il que chacun s'accorde sur une définition commune de la participation. N'y aurait-il pas différents niveaux de participation ?

Qu'est-ce que participer ?

La définition de la participation n'est pas consensuelle au sein de la littérature, mais l'échelle établie par Arnstein (1996) a le mérite d'être claire et de permettre de distinguer facilement différents degrés de participation.

La participation		
Non-participation	Coopération symbolique	Pouvoir effectif des citoyens
<ul style="list-style-type: none"> - Manipulation - Thérapie <p>Objectif : « éduquer » et « soigner » le citoyen pour s'assurer qu'il acceptera les décisions auxquelles il n'a pas participé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Information - Consultation - Réassurance <p>Objectif : permettre au public de s'exprimer, sans réellement avoir de poids dans les décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation d'un partenariat - Délégation de pouvoir - Contrôle citoyen <p>Objectif : les citoyens ont un véritable impact sur les décisions.</p>

Tableau 10 : les différents degrés de participation selon S. Arnstein (1969)²³

Cette échelle expose clairement qu'il peut y avoir une confusion dans la définition de participer : l'information, la consultation et la réassurance sont souvent considérés à tort comme de l'invitation à participer. Pour Arnstein, la participation n'est effective que dans les trois derniers échelons de sa classification. Le partenariat permet à tous de négocier avec les décideurs, la délégation de pouvoir cède la capacité décisionnelle aux habitants, tandis que le contrôle citoyen correspond à une gestion autonome. Selon la définition proposée par la sociologue Marion Carrel, on ne peut considérer qu'il y a participation qu'à partir du moment où il y a une pleine implication des habitants, c'est-à-dire à partir du 3ème degré que la participation s'opère.

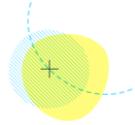
Participer à la vie du quartier : fréquenter les équipements et infrastructures ?

D'après certaines personnes interrogées, la participation serait considérée comme pour les personnes plus âgées.

“Peuvent participer aussi à la vie du quartier, mais ça les intéresse pas j'sais pas ce qu'ils ont, ouais c'est ringard, le centre social c'est ringard.”

Une autre idée que l'on retrouve communément concernant les jeunes est que le développement des nouvelles technologies de communication les isolerait et les rendrait moins enclins à prendre part à la vie collective, notamment au sein de leur quartier et/ou leur commune.

²³Réseau wallon de Développement rural. (pas de date). « Fiche 32 : l'Echelle de participation ». Consulté à l'adresse https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/fiche_32%20Echelle%20Participation.pdf



“Ils sont avec leurs bidules (mimant un téléphone).”

“Qu’ils s’impliquent pas vraiment dans les clubs sportifs par exemple, alors ils restent entre copains à jouer à leur truc tactile et ça bouge pas de là. S’impliquer au niveau sportif déjà ce serait une avancée.”

Or, de nouvelles formes de communication ne signifient pas qu’elles sont moins efficaces, au contraire, il conviendrait de s’en accommoder. De nouvelles formes d’engagement sur internet voient le jour (les pétitions en lignes, les rassemblements facebook, etc.). Elles peuvent aussi être plus inclusives : pour les personnes à mobilité réduite, les personnes plus isolées, etc., et peuvent garantir l’anonymat (pas d’identité web). En plus, cela procure aux personnes *“un sentiment de participation”*, proche du sentiment d’inclusion, qui peut être une première étape à la participation : se sentir légitime, sentir que l’on s’intéresse à notre point de vue.

Toutefois, il faut toujours multiplier les formes de mobilisation, car la fracture numérique existe bien.

Participer : une démarche proactive ?

Participer, c’est quelque chose qui doit venir d’une démarche proactive de la personne. Or, et c’est d’autant plus vrai chez les jeunes, c’est « l’aller-vers » qui fonctionne le mieux. Ne serait-ce pas aux aînés, à la collectivité d’aller à la rencontre de ces jeunes ?

“Les jeunes ne s’investissent pas non plus pour venir voir ce qu’on fait pour eux.”

Les préjugés qui pèsent sur les jeunes n’incitent pas à la participation : une des conditions pour impliquer les jeunes, c’est qu’ils se sentent en confiance. Or, on ne peut se sentir en confiance lorsque l’on se sent jugé.

Un autre ressenti des acteurs du quartier, est que nous serions face à une jeunesse indisciplinée.

“Il n’y a pas d’activités pour eux. Et dès qu’ils ont un peu d’activité ils font le bordel, ils cassent tout et foutent tout en l’air. Besoin de quelqu’un pour les cadrer.”

Il y aurait donc besoin de quelqu’un pour les cadrer, c’est-à-dire les accompagner.

Définition de la participation selon les jeunes

Certains jeunes n’arrivent pas à mettre de mot sur le terme participation :

“-Selon toi, tu définirais comment le mot participation ?

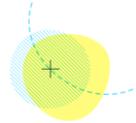
- Oh, la participation ? Donc la participation dans le quartier, je saurais pas trop.”

Pour d’autres, c’est un concept qui se vit de manière très subjective :

“Participer c’est participer à un rassemblement, à des activités, faire partie d’un projet. Tu peux participer à un projet en tant qu’invité ou en tant que partenaire, en tant qu’organisateur donc d’accord il y a plusieurs formes de participer ou juste faire un petit coucou et partir c’est participer.”
“Participer c’est quand son avis est pris en compte”

Pour d’autres jeunes interrogés, participer correspond à prendre les décisions, ou participer à des événements organisés par la mairie (concerts).

Très peu de jeunes ont fait directement référence à la participation en termes d’engagement politique ou associatif. La participation semble alors dans leur imaginaire dissociée de la notion d’engagement. C’est



ainsi qu'un jeune interrogé qui effectue du bénévolat aux Restos du cœur estime ne pas participer à la vie du quartier, bien qu'il ait un engagement bénévole au sein de celui-ci.

Face à cela, nous avons donc posé la question aux jeunes *"Qu'est-ce que c'est pour vous participer ?"*, suivie par *"Et vous, participez-vous à la vie du quartier ?"*. Les réponses obtenues ont été très variables suivant les jeunes.

- Il y a les jeunes qui participent mais qui ne le mettent en valeur en tant que tel :

"Est ce que tu participes à la vie du quartier ?"

- vie du quartier pas spécialement juste aux Restos du cœur j'y travaille."

- Il est également possible de se sentir concerné par les problèmes dans le quartier, sans forcément effectuer une action contre ce problème :

"Et est-ce que vous vous sentez concernés par la vie du quartier, les problèmes du quartier ?"

-Euh c'est vrai ça peut attirer et quand il y a genre un problème, ça fait le stress pour tout le monde. Ce qui s'est passé la dernière fois ici, tout le monde même les petits ont eu le stress. Mais les jeunes maintenant ici ils quittent le quartier."

- Il y a aussi ceux qui veulent participer, mais pas sans contrepartie :

"Et si jamais il y avait des actions qui étaient faites pour améliorer la vie du quartier est ce que ça vous intéresse ?"

-Oui pourquoi pas si c'est pas dans mes heures de travail."

- Il y a ceux pour qui participer c'est utiliser les ressources du quartier :

"Oui ça arrive que quand on passe par là avec mes parents on aille à la boulangerie."

- Et ceux qui ne participent pas et ne souhaitent pas le faire :

"Non, je ne participe pas."

Le schéma ci-dessous propose de synthétiser quelques-unes de ces postures, en fonction de deux axes (le fait de se sentir concerné par la vie de quartier, et le fait d'agir pour son quartier) et présente les différents degrés de postures la concernant.

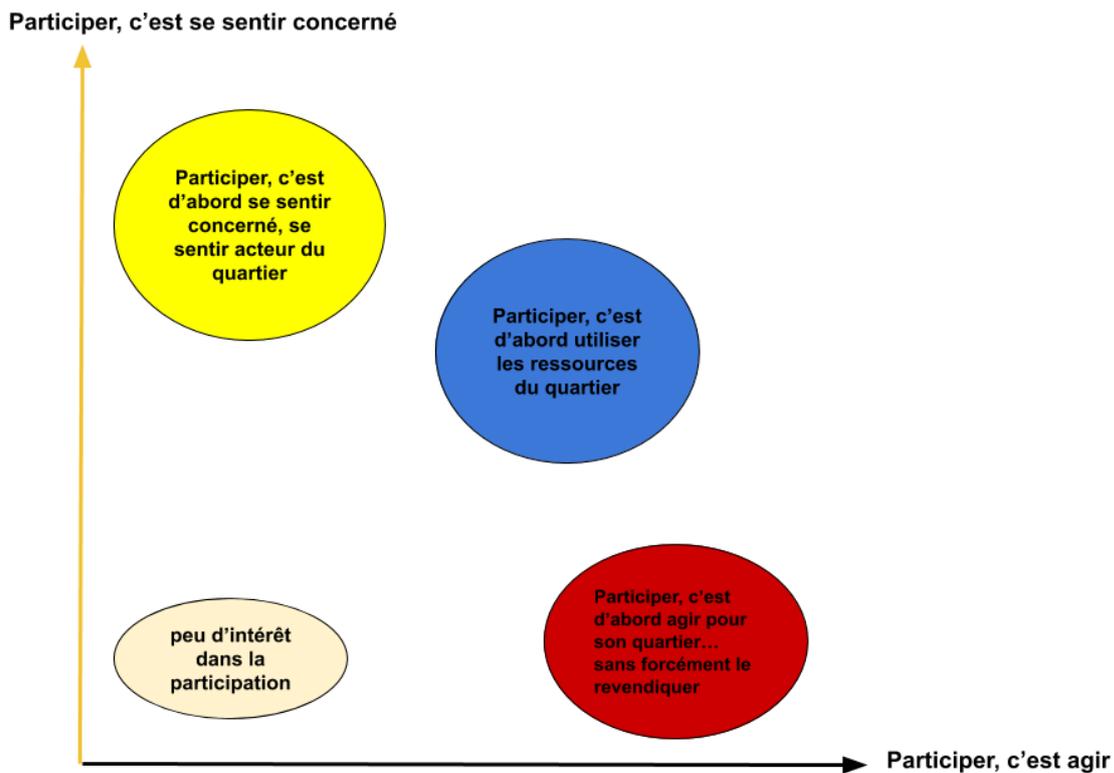
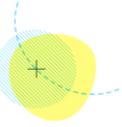


Figure 8 : typologie des principales définitions de la participation dans le quartier

Le rapport au maire

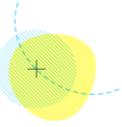
Les différents entretiens réalisés, que cela soit avec les acteurs institutionnels ou les jeunes, mettent en avant le rapport au maire qu'entretiennent les habitants du quartier.



L'image du Maire dans le quartier

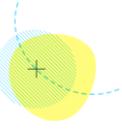
Dans les petites communes, on observe souvent que le Maire occupe dans l'imaginaire des populations une place prépondérante. Les différents niveaux de l'administration et les enjeux politiques associés à chaque représentant public sont parfois très complexes et peuvent paraître très éloignés des préoccupations quotidiennes des populations. Au milieu de toute cette complexité, les habitants opèrent une sorte de simplification de la vie administrative et politique pour mieux la comprendre et être à même d'y prendre part, mais également pour se sentir légitime d'y avoir leur place. La figure du Maire est alors perçue comme LA figure politique de proximité, et la Mairie est souvent l'instance administrative la plus connue. Souvent situées au cœur des villes, les Mairies prennent d'autant plus de place dans le paysage du quartier lorsque celui-ci est petit. Les trajets pour s'y rendre peuvent également y être plus réguliers car plus courts, et le Maire est plus « visible », il apparaît à tous comme une figure connue. Nombreux sont ceux l'ayant déjà croisé ou ayant connu une personne le connaissant, ce qui peut renforcer sa place dans l'imaginaire associé à la commune.

Ainsi, plusieurs personnes rencontrées lors de notre enquête ont fait référence à la figure du Maire comme la figure politique majeure et centrale dans la commune et, à plus petite échelle, dans le



quartier. Certes, cela peut s'expliquer par cette simplification de la complexité administrative pour mieux la comprendre et s'y intégrer, et par une proximité géographique avec la Mairie. Dans le cas de Coudekerque-Branche, cet effet est renforcé par une omniprésence de la figure du Maire dans le paysage visuel du quartier (par la multiplication des affiches et panneaux le mettant en scène), et dans les prises de décisions locales. C'est ainsi que tous les acteurs institutionnels rencontrés indiquent leur obligation de devoir passer par le Maire pour chaque prise de décision.

Enfin, comme nous l'expliquions précédemment, pour beaucoup de jeunes, participer ne va pas forcément de pair avec la politique. C'est à ce titre que nous tenions à mettre en lumière un phénomène auquel il semble important de remédier. En effet, sur l'ensemble des jeunes questionnés, seul un a répondu positivement à la question, "*Connaissez-vous le conseil citoyen ?*". Celui-ci a répondu positivement, car, venant de Saint-Pol il a déjà eu à faire à celui de son propre quartier. C'est à ce titre qu'il paraît nécessaire de développer la communication dans le quartier, ce qui est l'objet de la partie suivante.



V. Communication et approche

a. Etat de la communication dans le quartier

L'un des autres axes de la commande était de comprendre (et à terme de favoriser) les relations intergénérationnelles. C'est donc tout naturellement, que nous avons questionné les institutionnels et les jeunes, sur les relations qu'ils entretiennent. C'est unanimement que les institutionnels nous ont expliqué qu'ils n'entretiennent aucune relation avec les jeunes du quartier. Et si relation il y a, c'est essentiellement dans le cadre strict du travail. Ils mettent également en avant un point sur les jeunes : leur "invisibilité", comme le montrent les témoignages suivants.

"Je ne fréquente pas trop les jeunes du quartier."

"Honnêtement les jeunes du quartier, quand je réfléchis on n'en voit pas tant que ça. Quand je réfléchis dans le bilan global on en voit quelques-uns dans le parc en face, on voit beaucoup d'enfants à la sortie des écoles. Maintenant, dans le quartier je vois personne traîner devant. Jamais, ils ne se font pas remarquer les jeunes. Je ne sais pas quel pourcentage de population sont les 18-30 ans mais ils ne sont pas trop remarquables."

Même s'ils estiment ne pas entretenir de relation avec les jeunes, aucun d'entre eux n'a fait état d'une jeunesse violente ou indisciplinée, ou de mauvaises relations avec eux. Au contraire, les relations semblent s'arrêter à des échanges cordiaux.

"Avec les jeunes du quartier, ça va j'ai de bonnes relations, c'est sûr qu'il y a des années de ça j'me suis fait insulter, maintenant ils me disent bonjour."

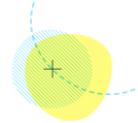
Les jeunes quant à eux semblent ressentir différemment les relations qu'ils entretiennent avec les personnes plus âgées. Pour certains, il est vrai qu'ils n'entretiennent pas de relations, mais cela n'est pas dû à un quelconque différend, simplement à l'écart générationnel qui fait que les liens se créent plus difficilement. Ils n'ont pas de réels intérêts en commun. D'autres en revanche, entretiennent des relations avec les plus âgés. Ils n'ont pas de barrières et parlent avec toutes les personnes du quartier.

" Vous parlez aux vieilles personnes ?

- Oui ! Même aux anciens jeunes."

Notre étude concernant les besoins des jeunes a mené à des solutions qui mettent en avant la communication, qui pourrait être la clé pour le conseil citoyen. C'est un moyen de s'adresser aux jeunes, et de faire passer les idées et les projets à mettre en place. Les jeunes ont aussi besoin d'une personne ressource au sein du quartier, qui irait directement à leur contact. Des jeunes ont ainsi expliqué que les rares fois où ils se rendaient et participaient au centre social, ils y avaient été encouragés par une personne du centre.

Le fait que le poste de référent jeunesse ne soit toujours pas occupé au centre social, peut paraître problématique, mais peut être aussi pris comme une opportunité. Il serait intéressant de proposer l'emploi aux jeunes du quartier, comme l'a souligné une jeune *"Il faut qu'il y ait un référent jeune."* En effet, un jeune connaissant les lieux et ses pairs saurait certainement comment utiliser des outils de communication pour les atteindre. Une autre jeune a ajouté que les jeunes pourraient mettre en place des projets avec les éducateurs dans des domaines qui leur plaisent.



“Pourquoi pas imaginer des groupes, un groupe d'éducateurs implanté qui peuvent discuter, échanger avec les jeunes.”

“pourquoi pas par le biais de ce qu'ils aiment, les amener à mettre en place des projets.”

D'autres personnes ont proposé de responsabiliser les jeunes pour les faire participer :

“Il faut les responsabiliser en leur donnant des missions dans le quartier, garder des enfants par exemple.”

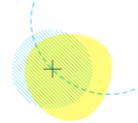
Pour communiquer avec cette génération, il faut envisager des moyens moins conventionnels que ceux actuellement utilisés. Un tract impactera peu une génération connectée, alors que les réseaux sociaux seront bien plus efficaces, puisque qu'ils sont au centre des communications entre jeunes à l'heure actuelle.

Un récapitulatif des différents réseaux avec leurs avantages et inconvénients, ainsi que les bonnes pratiques à mettre en place se trouve dans le tableau ci-dessous.

	C'est pratique pour...	Ses inconvénients	Bonne(s) pratique(s) à mettre en place
Twitter	Parler avec des influenceurs et des partenaires potentiels	Nécessite de construire son audience, donc cela prend du temps	Partager des photos, taguer des influenceurs et créer le dialogue
Snapchat	Parler avec vos jeunes en utilisant leurs codes	On peut légitimement lui reprocher son manque d'ergonomie	Laisser la main à vos jeunes pour qu'ils gèrent le compte de votre association : ils le feront sans doute mieux que vous
Instagram	Créer une jolie galerie photo et vidéos de votre association	Nécessite de construire son audience	Utiliser la fonction "story" pour faire passer les messages de manière décalée
WhatsApp	Envoyer des informations pratiques à un grand groupe (jusqu'à 256 personnes par groupe)	Nécessite d'avoir les numéros de téléphone des personnes que l'on souhaite contacter	Identifier les groupes déjà existants, et déléguer le relai d'information.

Tableau 11 : pistes pour un usage efficace des réseaux sociaux²⁴

²⁴ AssoConnect. (pas de date). « Les réseaux sociaux où communiquer avec les jeunes ». Consulté à l'adresse <https://blog.assoconnect.com/articles/19896-les-reseaux-sociaux-ou-communiquer-avec-vos-jeunes#tableau-reseaux-sociaux>



Ce tableau est issu du 29e Forum de la communication publique de décembre 2017 au Havre, dont l'objet était la communication en direction des jeunes. Il est ressorti du forum que le réseau snapchat est plus intéressant pour le côté "fun", instagram pour le côté "joli" permettant de faire de belles photographies et mises en scène, tandis que whatsapp s'utilise dans un cadre plus "sérieux". Ces réseaux sont complémentaires, et la multiplication des canaux de communication permet d'augmenter les chances d'atteindre tous les jeunes.

En résumé, les points clés pour communiquer avec les jeunes sont :

- la multiplication des canaux
- les associer à la communication
- ne pas les infantiliser, ni les stigmatiser

b. Exemple de la stratégie de communication à Saint-Pol

Saint-Pol est une ville du territoire dunkerquois présentant des similitudes aux niveaux historiques et socio-démographiques avec le territoire étudié. Saint-Pol fait partie de la politique du contrat de ville dans le cadre de la politique nationale de renouvellement urbain et dispose de deux quartiers prioritaires. Les principales préoccupations de la politique du contrat de ville sont dans les domaines de l'emploi, l'éducation, la santé, l'habitat et le cadre de vie, la tranquillité publique et la médiation. La politique de la ville vise à faire participer les habitants aux projets, y compris les écoles et collèges, particulièrement ceux agissant sur le développement de l'activité économique et l'emploi, la cohésion sociale et le renouvellement urbain. Les conseils citoyens ont été créés en partie pour faire appliquer les contrats de ville.

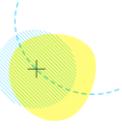
Le quartier Robespierre a fait l'objet d'une réhabilitation portée avec l'agence d'urbanisme de la région (AGUR) : les élèves du collège du secteur ont pris part au projet et ont travaillé avec les équipes.

Deux classes de 6ème du quartier prioritaire Robespierre à Saint-Pol-sur-mer ont été sollicitées pour participer à la réalisation d'un diagnostic de leurs besoins et des besoins des habitants dans le quartier. Cette phase de diagnostic a été réalisée de la manière suivante :

- Promenade dans le quartier
- Entretiens avec des autres élèves de leurs classes et leurs professeurs
- Réunion de réflexion
- Réalisation d'un reportage photo

La phase diagnostic a laissé place dans un second temps à la réflexion et à la proposition d'actions. Les élèves ont proposé plusieurs actions qu'ils souhaiteraient voir mises en place dans leurs quartiers. L'ensemble de cette démarche a fait l'objet d'une exposition à la Halle aux sucres à Dunkerque.

En plus de ce projet, la ville dispose du Fond de participation des habitants (FPH) qui permet de financer des projets, des fêtes ou des sorties pour les habitants. Chaque conseil citoyen peut prétendre à l'obtention de ce fond. Le FPH permet "permet de financer des projets ponctuels qui contribuent au renforcement du lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La simplicité des démarches et la souplesse des procédures favorisent l'implication des habitants « non experts »", d'après la définition du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. L'objectif est de permettre aux habitants des zones



prioritaires de participer à la vie du quartier, d'améliorer le cadre de vie et de favoriser les échanges intergénérationnels.

L'exemple de la réhabilitation du quartier Robespierre est intéressant, puisqu'il montre que le projet est réalisé par et pour les habitants.

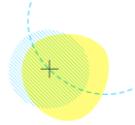
Conclusion

Ainsi, cette étude a permis de mieux comprendre la morphologie du quartier, les besoins des jeunes et de proposer des pistes pour renouveler la communication intergénérationnelle.

Les conseils citoyens ont été créés en 2014, avec pour vocation de réellement donner la parole aux habitants en intégrant une démarche de co-construction de projets dans leur quartier, y compris avec la jeunesse. Cette dernière est au cœur de la problématique des quartiers prioritaires en France. Chaque jeune vit le quartier à sa manière, mais tous y sont majoritairement attachés. Comme nous l'avons souligné, l'emploi est leur principale préoccupation dans le quartier du Petit-Steendam. Ils analysent que la déscolarisation et l'image du quartier qu'ont les potentiels employeurs jouent en leur défaveur. Contrairement à l'emploi, la participation n'est pas la priorité des jeunes. Chacun d'entre eux a sa propre définition de ce qu'est participer, différente de celle des institutionnels : les jeunes n'y voient aucune dimension politique, contrairement à l'Etat, ce qui explique en partie pourquoi ils ne participent pas aux actions du conseil citoyen. Un autre facteur de leur non-participation est le fait qu'ils soient en retrait dans le quartier, « invisibles ». Nous avons effectivement eu du mal à les rencontrer durant notre étude, mais une fois le contact établi, ils se sont révélés très ouverts.

C'est pourquoi nous estimons qu'il est stratégique de développer la communication pour atteindre la jeunesse, et à terme, la faire participer à des projets dans le quartier. Pour être efficace, elle doit cibler directement et spécifiquement les jeunes.

Le conseil citoyen du Petit-Steendam a été mis en place en 2017. Ayant subi un renouvellement de ses membres en 2018, ces derniers sont en cours de formation (problématiques de la ville, développement économique, cohésion sociale). Dans cette logique de formation, s'inspirer de ce qui fonctionne ailleurs paraît être porteur. L'observation et l'analyse des pratiques mises en place à Saint-Pol-sur-Mer sont intéressantes, puisqu'elles permettent de relativiser la situation, et de donner des pistes pour le développement et l'approche à suivre dans le Petit-Steendam.

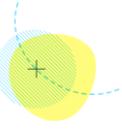


Liste de références

- Arnstein, S. R. (1969). "A Ladder of Citizen Participation". *American Institute of Planners Journal*, 35 (4), pp. 216 – 224.
- AssoConnect. (pas de date). « Les réseaux sociaux où communiquer avec les jeunes ». Consulté à l'adresse <https://blog.assoconnect.com/articles/19896-les-reseaux-sociaux-ou-communiquer-avec-vos-jeunes#tableau-reseaux-sociaux>
- Boulet, P., Chaigneau, M., et Dieusaert, P. (2019). « *Les lycéens des quartiers prioritaires dans l'enseignement supérieur : une orientation moins ambitieuse, essentiellement attribuable au cursus scolaire* ». Consulté à l'adresse http://www.onpv.fr/uploads/media_items/orientation-post-bac-pascal-dieusaert.original.pdf
- Caisse Nationale d'Allocations Familiales / Insee. (2017). Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF.
- Cereq. (2013). « Enquête Génération 2013 (données provisoires) ». Consulté à l'adresse <https://www.cereq.fr/enquete-2016-aupres-de-la-generation-2013-pas-damelioration-de-linsertion-professionnelle-pour-les>
- Eleb-Vidal, M. (1982) « Le logement et la construction de l'identité », *Bulletin de psychologie*, tome xxxvi, n° 361, p. 735.
- Fortin, J-. (2005). « Des tours et des barres... Une histoire du grand ensemble relue par un architecte », *Informations sociales*, 2005/3 (n° 123), p. 116-125. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-3-page-116.htm>
- Gaudin, S. (2007). « Murs après murs : Les jeunes face aux politiques de rénovation urbaine », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, [En ligne], n°4. Consulté à l'adresse <https://journals.openedition.org/sejed/823>
- Guyon, N. et Huillery, E. (2014). « Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire », Sciences Po publications info:hdl:2441/4masrhna368, Sciences Po
- Insee. (2019). Politique de la ville. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2097>
- Insee et Caisse d'allocation familiale. (2017). « Bénéficiaires des prestations légales versées par les CAF »
- Insee. (2010). « Recensement de la Population 2010, Estimations Démographiques 2010 ». Consulté à l'adresse https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/32_QP059060_IPRO_2018.pdf
- Insee. (2014). « Enquêtes ERF et ERF5 ». Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569358?sommaire=2587886>
- Insee. (2014). Fichier localisé social et fiscal. Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288648?sommaire=2500477#consulter-sommaire>
- SIG. (2010). Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010Insee. (2019). « RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019 ». Consulté à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59155>
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA. (2013). Fichier localisé social et fiscal 2013
- L'Horty, Y. et Morin, P. (2016). « Économie des quartiers prioritaires : une introduction », *Revue économique*, vol. vol. 67, no. 3, pp. 373-389.
- Levy, A. (2005). « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés*, vol. no 122, no. 3, pp. 25-48.



Rapport sur l'étude sociologique du quartier du Petit-Steendam



Ministère de l'Education Nationale, Depp. (2015). « Répartition des élèves inscrits dans une formation au collège selon leur milieu social et lieu de résidence ». Consulté à l'adresse

https://sig.ville.gouv.fr/uploads/fiches_qp/32_QP059060_EDUC_2017.pdf

ONPV. (pas de date). « , Les lycéens des quartiers prioritaires dans l'enseignement supérieur : une orientation moins ambitieuse, essentiellement attribuable au cursus scolaire ». Consulté à l'adresse

http://www.onpv.fr/uploads/media_items/orientation-post-bac-pascal-dieusaert.original.pdf, Serge Morvan

ONPV. « Chiffres clés de la politique de la ville ». Consulté à l'adresse <http://www.onpv.fr/donnees/les-10-chiffres-cles>

Réseau wallon de Développement rural. (pas de date). « Fiche 32 : l'Echelle de participation ». Consulté à l'adresse

https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/fiche_32%20Echelle%20Participation.pdf

Roudet, B. (2012). « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, vol. n ° 24, nf, no. 4, pp. 3-4.